

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté		
AVIS N°2009-03		
Date validation officielle : 17/03/2009	Objet : Examen de l'inventaire ZNIEFF du département de Haute-Saône	Vote : Favorable

Examen par le Groupe de travail "Inventaire du patrimoine" du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 9 janvier 2009, a examiné la proposition de mise à jour d'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) établie pour la Haute-Saône, proposée par la Direction régionale de l'environnement de Franche-Comté et présentée par Michel CARTERON.

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 17 mars 2009, les membres du CSRPN ont entendu la présentation de Michel CARTERON et les conclusions de Yorick FERREZ, animateur du groupe de travail.

Considérant que les propositions, sur la base de la liste annexée au présent avis :

- montrent une couverture homogène et une cohérence à l'échelle de la Haute-Saône,
- intègrent les données les plus récentes en matière de connaissance du département,
- s'appuient sur une description détaillée des sites et un inventaire représentatif des habitats et des espèces inventoriés,
- portent sur le déclassement de 34 zones, l'actualisation de 94 et l'inscription de 157 nouvelles zones,
- répondent aux critères de qualification établis par la méthodologie nationale et sa déclinaison régionale.

Le CSRPN demande que :

- une révision de l'inventaire soit assurée afin que chaque zones bénéficie d'une visite au minimum tous les 10 ans,
- un complément de données soit apporté pour la cinquantaine de zones demeurant en suspens en vue d'une validation ultérieure,
- toutes modifications substantielles de contours, fusions de zones, déclassements ou créations de nouvelles zones lui soient désormais soumises pour validation. Cet avis n'est pas requis pour les procédures d'ajustement de contours sur photographie aérienne et de modification de la liste des espèces.

Avis du CSRPN N° 2009-03 :

Le CSRPN valide à l'unanimité la proposition d'inventaire des ZNIEFF pour la Haute-Saône résultant :

- **du déclassement de 33 zones de type I et 1 zone de type II pour insuffisance d'intérêt ou dégradation,**
- **de la modification du périmètre et du contenu de 88 zones de type I et 6 zones de type II,**
- **de l'inscription de 155 zones de type I et 2 zones de type II nouvelles.**

Le Président du CSRPN



M. Michel CAMPY